



Mutuelle communale



Afin de développer l'accès aux soins pour tous et de redonner du pouvoir d'achat aux habitants, **Mutami est partenaire de la commune de La Sauvetat** pour sa mutuelle communale.

**1,6 million
de Français**
ont déjà renoncé
à des soins médicaux

18 %
déclarent avoir
dû y renoncer
plusieurs fois

Le renoncement
touche les ménages
les plus modestes

Nos atouts



Des tarifs préférentiels
négociés
(tarif unique à partir de 70 ans)



Sans limite d'âge et **sans**
questionnaire de santé



Un **service d'assistance**
vie quotidienne **inclus**



La **prise en charge du sport**
sur ordonnance
(activité physique adaptée)



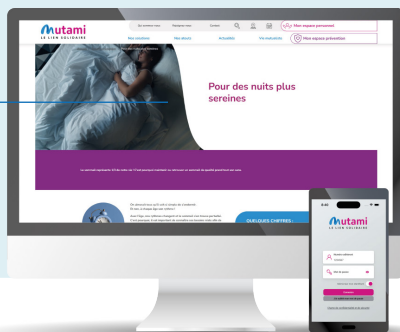
Une **solution d'aide aux**
personnes en perte
d'autonomie



Sans conditions
de ressources



Un **espace**
prévention
dédié sur notre
site internet



Une **application**
mobile



Comment souscrire ?

On s'occupe de tout !

- Contactez votre conseiller de proximité dédié
- Nous nous chargeons de la résiliation de votre contrat auprès de l'organisme qui vous couvre actuellement

Quels sont les documents nécessaires pour souscrire ?

- Un justificatif de domicile
- Votre attestation de droits de l'Assurance Maladie
- La copie de votre carte d'identité
- Votre RIB

Nos tarifs 2026



Tarifs TTC par mois et par bénéficiaire.

	COMMU 1	COMMU 2	COMMU 3	COMMU 4
Enfant	25.58 €	28.06 €	36.97 €	48.90 €
Moins de 30 ans	39.53 €	47.15 €	66.19 €	87.78 €
De 30 à 39 ans	43.19 €	51.02 €	71.63 €	95.05 €
De 40 à 59 ans	52.10 €	62.10 €	87.18 €	115.66 €
De 60 à 69 ans	64.56 €	76.94 €	108.14 €	143.31 €
70 ans et plus	74.27 €	88.48 €	124.42 €	164.80 €

Adhésion pour une année minimum à la garantie choisie. Puis possibilité de changer de niveau de garantie le 1^{er} jour du mois suivant un délai de prévenance de 30 jours à compter de la réception par la mutuelle de la demande. Les enfants sont couverts jusqu'au 31 décembre de leur 18^e anniversaire. Pour les enfants majeurs et de moins de 27 ans, un certificat de scolarité, de demandeur d'emploi ou de contrat d'apprentissage sera exigé par Mutami. La mutuelle n'applique aucun stage (délai de carence), de frais d'entrée ou de questionnaire médical. La tarification est mutualisée dans le cadre d'un contrat collectif facultatif, reposant sur une solidarité organisée par zones tarifaires. Ce dispositif permet une mutualisation élargie bien au-delà de la seule commune, garantissant ainsi une évolution tarifaire cohérente avec l'évolution du coût de la santé.





Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?

Prenez RDV et rencontrons-nous lors des permanences locales gratuites et ouvertes à tous, sur votre territoire.

gers@mutami.fr



09 77 425 525

Prix d'un appel local

mutuelle-mutami.fr

Retrouvez-nous sur



MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris) - Réalisation 2026 service communication Mutami - © Shutterstock - © Commune de La Sauvetat - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique. *Soit 3,1 % des personnes de 16 ans ou plus vivant en France métropolitaine, d'après l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'Insee.